

Mairie de QUÉBRIAC 5 Rue de la Liberté 35190 QUÉBRIAC

Téléphone : 0299 68 03 52 - Télécopie : 0299 68 10 14

mairie@quebriac.fr / Site internet : <http://www.quebriac.fr>

Directeur de la publication : Armand CHÂTEAUGIRON

Impression: Par nos soins



En plein cœur du bourg, au 14 rue de la liberté

la bibliothèque « Je, tu, lis... »

vous accueille 4 fois par semaine

Mardi	16h30 – 18h30
Mercredi	15h00 – 17h00
Vendredi	16h30 – 18h30
Samedi	10h00 – 12h00

Albums, Romans, BD, documentaires, revues et DVD vous attendent dans un espace de 130 m²

Découvrez **les nouveautés** sur notre portail :
<http://quebriac.agate-sigb.com>

Samedi 28 Novembre 2015
de 10h30 à 12h

ATELIER D'ÉCRITURE :
« **Les mots en délire** »

Pour ados et adultes, Martine vous proposera des jeux d'écriture sur des thématiques variées, laissant libre cours à votre imagination.

Renseignements au 02.99.68.11.64 ou par mail
jetulis@quebriac.fr

ETOILE SPORTIVE QUEBRIACOISE

L'ES Québriac compte cette saison environ 120 licenciés soit en légère régression par rapport à la saison précédente. Les plannings d'entraînements ont été quelque peu changés.

Les Mercredis de 14h00 à 16h00 pour les U 11 à U13, de 16h00 à 18h30 pour les U15/U17 et de 18h30 à 20h30 pour les Seniors masculins et féminins. Entraînements en salle pour les catégories U17/U19 Séniors à la salle de Tinténiac (Face au Lycée Bel-air) tous les vendredis de 21h00 à 23h30 et le samedi matin de 10h00 à 12h00, entraînement des U6/U9 au stade de Québriac encadré par Gaël Le Métayer.

Les inscriptions sont toujours ouvertes pour toutes les catégories, n'hésitez pas à venir rencontrer les différents dirigeants pour plus d'informations.

Une nouveauté a aussi lieu cette saison. En effet, un voire deux matchs auront lieu dorénavant tous les dimanches au stade municipal. Dimanche A : Equipe Féminine en ouverture (13h00) de l'équipe A (15h/15h30), Dimanche B, Equipe B jouant à domicile (15h/15h30) tandis que les deux autres équipes joueront à l'extérieur.

Salutations sportives
Le bureau de l' ESQ.



Le Ruisseau de Tanouarn

La première édition du Trail du Clocher Tors est programmée le 24 janvier 2016. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 1er septembre. Deux distances au programme : 15 et 25 km pour des départs respectifs à 9h30 et 10h00

Plus d'infos sur www.trailduclochertors.fr

Inscription sur www.klikego.fr

Nous sommes également à la recherche de partenaires pour nous soutenir financièrement dans l'organisation de cette manifestation.

Contact : Vincent Germain 0679230005



Crèche de l'Ormel

Illumination de la crèche à partir du 5 décembre,

Nouveautés à découvrir

APE

Vente de sapins de Noël organisée par l'Amicale des Parents d'Elèves, + d'info dans les jours qui suivent contact : Mr Pierre Chapa 02 99 68 04 49



Cercle d'Ille et Rance 20 ans 1995-2015

Le **dimanche 29 novembre** à 14 heures salle du Grand Clos à Saint-Domineuc en compagnie des créateurs du Cercle d'Ille et Rance et des personnes qui ont fait et qui font vivre le groupe depuis 1995. Spectacle scénique avec les cercles de : Bain sur Oust- Saint-Grégoire – Chartres de Bretagne – Montfort sur Meu et Québriac. Entrée gratuite.

Le **31 décembre** : salle polyvalente Réveillon Fest-Noz, sur réservation : Roger Portier tél 06 10 28 58 94

Monsieur le Maire, le Conseil Municipal vous convient à la traditionnelle

CÉRÉMONIE DES VŒUX

qui se déroulera le samedi 9 janvier 2015 à 11h à la salle polyvalente de la Nouasse.

Invitation aux habitants de Québriac



OBJETIF CITOYEN

LE RECENSEMENT MILITAIRE
donne des DROITS

QUI ? Garçons et filles de nationalité française
OÙ ? À la mairie de ton domicile
QUAND ? Dès 16 ans
AVEC QUOI ? Ta carte d'identité
Le livret de famille
POURQUOI ? Un justificatif de domicile
Pour être inscrit sur les listes électorales
Pour te présenter aux examens et concours soumis à l'autorité publique
(CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc.)

www.defense.gouv.fr

SGA

Renseignez-vous auprès de votre mairie



La salle NoëLys ouverte tous les jours et pour tous les âges

Un lieu où les Québriacois peuvent selon leurs envies:

- Partager du temps ensemble les après-midi (autour d'un café, jeux, belote...)
- Participer aux temps d'activités proposés par le Village (ateliers divers, jeux récréatifs, animations...)
- Suggérer, initier des petites activités, et transmettre les savoirs faire

**En toute simplicité
et pour le plaisir de tous !**

**Vous êtes invités à venir participer aux animations organisées au village, ou à proposer vos compétences (couture, cuisine, tricot, art floral...)
C'est aussi grâce à vous que nous pourrons offrir de nouvelles activités !**

**N'hésitez pas à contacter
Julie au 02.99.84.78.46**



ENQUETE PUBLIQUE

AVIS

Les habitants de QUEBRIAC, COMBOURG, DINGE, GUIPEL, HEDE-BAZOUGES, LA CHAPELLE-AUX-FILTZMEENS, LES IFFS, MEILLAC, PLEUGUEUNEUC, SAINT-BRIEUC-DES-IFFS, SAINT-DOMINEUC, SAINT-SYMPHORIEN et TINTENIAC, sont prévenus qu'en application des prescriptions du titre II du livre 1er du Code de l'Environnement, une enquête publique va être ouverte, du 20 novembre 2015 au 22 décembre 2015 inclus, sur la demande d'autorisation unique présentée par la S.A.S. I.E.L. Exploitation 9, concernant l'exploitation d'un parc éolien situé sur la commune de QUEBRIAC.

Le dossier comportant les différentes pièces et documents relatifs au projet et notamment l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, restera déposé à la mairie de QUEBRIAC jusqu'au 22 décembre 2015 inclus, aux heures habituelles d'ouverture, à savoir les mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h. Toute correspondance relative à ce dossier pourra être adressée au commissaire enquêteur à ladite mairie, par écrit et/ou par voie électronique à l'adresse suivante : mairie@quebriac.fr

Le commissaire enquêteur, Madame Danielle FAYSSE urbaniste, recevra les observations qui pourraient être formulées sur le projet en cause, pendant la durée de l'enquête et sera présent à la mairie de QUEBRIAC, de 9h à 12h, les vendredi 20 novembre, vendredi 27 novembre, mercredi 2 décembre, samedi 12 décembre, mardi 15 décembre et mardi 22 décembre 2015.

En cas d'empêchement, Madame Danielle FAYSSE sera suppléée par Monsieur Gérard CASSAGNE, ingénieur divisionnaire de la Ville de Paris en retraite, désigné à cet effet, qui exercera alors la fonction jusqu'au terme de la procédure d'enquête publique.

L'enquête sera close par le commissaire enquêteur qui établira un rapport et ses conclusions motivées.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance en préfecture et à la mairie de chacune des communes où s'est déroulée l'enquête, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, qui seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute information sur le projet peut être demandée auprès de Monsieur Ronan MOALIC, gérant de la société I.E.L. Exploitation 9 - 41 Ter, Boulevard Carnot - 22000 SAINT-BRIEUC.

La demande fera ultérieurement l'objet d'une décision (autorisation unique assortie ou non de prescriptions ou refus) prise par arrêté préfectoral, après établissement d'un rapport de l'inspecteur des installations classées.

Des informations relatives à l'enquête peuvent être consultées sur le site Internet de la Préfecture à l'adresse suivante : <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Risque-naturel-et-technologiques/Installations-classees/Installations-classees-par-commune>.